



Publié le 20 octobre 2023 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Visioconférence - Echanges entre André Soulier et l'Union des Consuls Honoraires en France

Le 18 octobre dernier, notre associé fondateur [André Soulier](#), avocat, ancien adjoint à la Ville de Lyon et député européen, a participé à une visioconférence avec des membres de l'Union des Consuls Honoraires en France.

Au programme : échanges croisés et nombreuses anecdotes sur Edouard Herriot, Pierre Mendès-France, François Mitterrand, Jean-Michel Aulas, Charles Mérieux, Ibrahim Rugova, Lech Valesa, et tant d'autres personnes dont André Soulier a croisé la route ces 90 dernières années.

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.